



**HAL**  
open science

## Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02037296

**HAL Id: hceres-02037296**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037296v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Histoire de l'art et archéologie

de l'Université Paul Valéry  
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire de l'art et archéologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150009277

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Montpellier.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence mention *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est généraliste. Elle prépare aux concours du patrimoine et aux masters en histoire de l'art et en archéologie, afin d'ouvrir aux métiers de la recherche en archéologie et en histoire de l'art, aux métiers de l'égyptologie, du patrimoine et de la culture, de l'administration, de la médiation culturelle, de l'édition ou encore de l'enseignement.

Après un tronc commun en première année (L1), les étudiants sont invités à se spécialiser progressivement, puis à choisir en troisième année (L3) un des deux parcours proposés : *Archéologie* ou *Histoire de l'art*. Cette licence associe les connaissances théoriques et pratiques propres aux deux disciplines que sont l'archéologie et l'histoire de l'art, autour d'un socle de culture générale assuré par des enseignements d'ouverture sur des disciplines proches, comme l'histoire, la géographie, la sociologie, les lettres. Les étudiants doivent y suivre obligatoirement un enseignement en langue vivante et en informatique. D'autres ouvertures disciplinaires sont possibles, via des options (sport, théâtre...).

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 se donne comme objectifs pédagogiques de permettre aux étudiants d'acquérir une bonne culture, théorique comme pratique en histoire de l'art et en archéologie, mais aussi une maîtrise des outils et techniques de ces deux disciplines. L'expression orale comme écrite est une priorité, via les exercices fondamentaux pratiqués au cours du cursus (dissertations et commentaires de documents). Les étudiants sont incités à suivre des enseignements d'ouverture, dans des disciplines proches, comme l'histoire, la géographie, les lettres, les arts plastiques. Ils doivent obligatoirement apprendre une langue vivante étrangère, voire deux, et suivre des cours d'informatique, ouvrant sur la certification C2i proposée par l'établissement. Au total, les étudiants suivent 527,5 heures de cours en présentiel (hors stage et projet tuteuré) en première année, 546 heures en deuxième année et 520 heures en troisième année, soit 1593,5 heures pour l'ensemble de la licence. La spécialisation est progressive, débouchant en L3 sur deux parcours clairement distincts : *Histoire de l'art* et *Archéologie*. L'évaluation se fait selon le principe dit de la « seconde évaluation ». Tous les étudiants sont évalués deux fois, une première fois entre la première et la quatorzième semaine du semestre, une seconde fois après la quinzième semaine. La meilleure des deux notes obtenues est conservée. Des adaptations sont prévues pour les étudiants en situation particulière (charge de famille, salariés, handicap). Selon l'évaluation de la formation réalisée par l'Observatoire de la Vie étudiante (OVE), 74,4 % des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits. Toutefois, il n'existe pas d'évaluation des enseignements de la mention, seulement du fonctionnement général de la formation.

Une attention particulière est portée aux dispositifs d'aide à la réussite. Notons à cet égard que 58,8 % des étudiants de la mention sont boursiers. Les étudiants sont suivis en première année par un enseignant référent, dont l'étudiant a les coordonnées téléphoniques et électroniques (assuré par 12 enseignants pour environ 170 étudiants). Certains enseignants offrent des permanences où les étudiants peuvent venir les consulter sans rendez-vous. Le suivi est également assuré par le tutorat, sans que le dossier présenté ne précise par qui et dans quelles conditions est assuré ce tutorat. Des enseignements de méthodologie disciplinaires sont obligatoires tout au long de la formation, ainsi qu'un module de méthodologie du travail universitaire en L1. De nombreux documents pédagogiques sont mis en ligne, mais on ne peut que regretter que 57,6 % des étudiants avouent ne pas utiliser l'ENT (espace numérique de travail) et donc ces ressources mises à leur disposition par les enseignants-chercheurs. Pour lutter contre l'échec en L1, le dispositif « semestre renouvelé » permet aux étudiants volontaires ayant obtenu en S1 une moyenne entre 9 et 10 de suivre 90h de stage intensif de remise à niveau au mois de juin. Les étudiants sont invités à s'ouvrir à l'international, en bénéficiant des nombreux accords ERASMUS conclus par l'Université. Une vingtaine d'étudiants par an partent ainsi suivre une partie de leur année à l'étranger, dans les universités partenaires du département, soit en Allemagne (Dresden, Frankfurt-am-Main, Stuttgart), en Espagne (Barcelona, Lleida, Palma, Valladolid), en Italie (Bologna, Lecce, Roma, Salerno) et au Royaume-Uni (Edinburg, Leicester). En 2011-2012, sur les 170 inscrits en L1, 107 ont été admis, même partiellement, en L2, sur les 129 inscrits en L2, 99 ont été admis en L3, et sur les 120 L3, 87 ont été diplômés. La formation a donc de bons taux de réussite.

La poursuite d'études se fait majoritairement vers les masters de l'Université Montpellier 3. Pour les étudiants du parcours *Histoire de l'art*, la mention ouvre aux masters d'histoire *Sociétés, Art, Religions des mondes moderne et contemporain* et *Sociétés, Art et Religions des mondes antiques et médiévaux*, ou aux masters professionnels patrimoine, *Conservation, gestion et diffusion des œuvres du XXe siècle et XXIe siècle* et *Valorisation et médiation des patrimoines*, voire aux masters de *Marketing sectoriel* ou *Commerce de l'art* ouverts à l'Université Montpellier 1. Les étudiants du parcours *Archéologie* peuvent poursuivre dans le master archéologie de Montpellier 3. Nous n'avons pas de données chiffrées assez précises pour évaluer le devenir précis des étudiants de la mention dans ces divers masters. L'orientation est préparée tout au long du cursus par les nombreux enseignements de préprofessionnalisation proposés (Méthodologie en histoire de l'art, méthodologie de l'archéologie, Epigraphie égyptienne, Préparation au concours du patrimoine, préprofessionnalisation en histoire de l'art musées, Pratique de l'analyse de l'œuvre d'art et iconologie, etc.). Le parcours *Histoire de l'art* est peut-être à cet égard plus hétérogène que le parcours *Archéologie*, dont la préprofessionnalisation repose également sur un stage de fouille obligatoire. Aucun stage n'est prévu en parcours *Histoire de l'art*. Les rencontres avec des professionnels sont prévues néanmoins tout au long des trois années, via le PPP (projet professionnel personnalisé) en S1, dont l'extension est prévue en S2, et via les enseignements disciplinaires. Peu de chiffres sont disponibles sur le suivi des étudiants après la mention. Aucune donnée n'est disponible sur le devenir des non diplômés. Aucune donnée chiffrée n'est disponible sur le suivi des études en master. Et en ce qui concerne les étudiants ayant cessé leurs études après la L3, même si des débouchés possibles sont affichés via les concours de la fonction publique de catégories A et B, seul un étudiant déclare avoir obtenu un CDI avec un concours de catégorie C sur 25 ayant cessé leurs études. 66 % de ces étudiants affirment d'ailleurs vouloir reprendre leur études d'ici deux ans, confirmant la difficile insertion professionnelle à l'issue de la licence dans cette discipline.

Le pilotage de la mention est assuré par une équipe très homogène dans sa répartition entre les deux disciplines de la mention, et qui, dans chaque spécialité, est chapeautée par un voire trois professeurs ou maîtres de conférences habilités à diriger des recherches. Au total, 12 enseignants-chercheurs, PRAG ou PRCE interviennent en L1, 18 en L2 et 22 en L3. En revanche, très peu d'intervenants extérieurs interviennent dans la mention, seulement un en L1 et en L2 et 4 en L3. Le dossier ne précise pas ni leur rôle ni leur profil. Il existe un comité pédagogique, faisant office de conseil de perfectionnement depuis quatre ans, composé du directeur de département, de 2 responsables de la licence (un par parcours), et des enseignants responsables des unités d'enseignement de méthodologie. Aucun étudiant ou membre extérieur ou professionnel n'en fait partie. Cette équipe assure la valorisation du diplôme par l'organisation d'une journée portes ouvertes, la participation au salon de l'enseignement supérieur, des présentations ponctuelles de la formation auprès des lycéens, et l'édition (papier et numérique) de divers documents de présentation de la formation. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et l'ADD (annexe descriptive au diplôme) font état de manière synthétique des atouts de la formation.

- Points forts :

- Mention bénéficiant d'un très bon encadrement qui permet de dispenser un large éventail de connaissance et de diversifier les propositions et orientations.
- Excellente anticipation à l'entrée aux différents masters proposés pour les deux parcours.
- Progressivité de la formation bien conçue.

- Points faibles

- Très peu d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel.
- Absence de stage dans le parcours *Histoire de l'art*.
- Absence de relation avec les autres filières artistiques.
- Organisation peu claire dans le dossier du tutorat.
- Suivi fragile des étudiants diplômés ou non diplômés après la sortie de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

Un enseignement plus pointu sur l'art et la théorie au XXe et XXIe siècles serait bienvenu, il pourrait être trouvé auprès du département Arts Plastiques. Un rapprochement entre les deux formations à partir d'une option en licence 2 offrirait une connaissance plus spécifique en vue du master *Conservation, gestion et diffusion des œuvres d'arts des XXe et XXIe siècles*.

Le stage devrait être systématisé au sein de la formation, et homogénéisé dans les deux parcours, que ce soit en termes de durée, d'obligation ou d'évaluation. L'organisation du tutorat et du suivi des étudiants de première année devrait être clarifié.



# Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,  
SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

UNIVERSITÉ  
PAUL-VALÉRY  
MONTPELLIER 3

**UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3**

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet  
Directeur des études et de la scolarité  
[matthieu.gayet@univ-montp3.fr](mailto:matthieu.gayet@univ-montp3.fr)  
0467142034

**Anne Fraïsse**  
Présidente de l'université Paul-Valéry  
Montpellier 3  
A  
**Jean-Marc GEIB**  
Directeur de la section formation et  
diplôme de l'AERES

**Objet : Observation évaluation AERES**

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse